# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 14 MAI 1871.

[illegible] Année—Vol. XLIV.


DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 14 MAI.

**VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.**

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—Une moitié d'îlet de terre situé dans le quatrième District, avec les améliorations qui s'y trouvent—Aussi, à 10 1/2 heures, sur les lieux, le fonds et l'installation d'un magasin de marchandises sèches, No. 156, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, et le terme restant du bail des lieux.

Par S. Guimault, au No. 12½, de la rue Dumaine—Meubles, articles de ménage, etc.

Par Louis Stern & Bros—Au No 14 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et Brodequins.

Par Geo Pearson, aux Fair Grounds—Les booths et étaux pour le Grand Festival du Concordia No 11.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No 36 de la Chartres—Marchandises sèches et rouennerie, soieries, dentelles, barèges, tissus.

**ATTENTION!**

☞ Ilet de terre de valeur à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un ilet de terre borné par l'Avenue Washington et les rues Quatrième, Prieur et Roman, Quatrième District. Pour les détails, voir aux annonces.

**ATTENTION!**

☞ Le Shérif procèdera, demain, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux, à l'adjudication du fonds et de l'installation du magasin de marchandises sèches situé No 156 rue du Canal, entre celles Carondelet et Baronne, Premier District. Aussi, le terme restant des lieux.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

**THEATRES.**

AUJOURD'HUI, DIMANCHE.

OPÉRA.—Mignon.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Les Lanciers.

## La Peine de Mort.

En morale comme en politique il est difficile d'établir des règles absolues. Cela tient à ce que la pratique diffère essentiellement de la théorie. Quand la pensée humaine s'élève dans les sphères élevées de l'abstraction, elle contemple un idéal de bien qui lui sert de criterium et qui la conduit forcément à des déductions inflexibles. Il n'en est pas de même de la volonté qui détermine les actes. Soumise à l'influence des circonstances de lieu, de temps, de climat, de milieu social, la volonté transige avec les principes au nom des nécessités temporaires. Tous les raisonnements philosophiques du monde ne sauraient empêcher qu'il en soit ainsi. La vie de l'humanité comme la vie de l'individu est une lutte perpétuelle, dont les éléments sont infiniment complexes; les plus petites causes y dérangent l'action des plus grandes, et, le plus souvent, le cours des événements écarte les plus sages du but qu'ils s'étaient proposé.

Les arguments présentés en faveur de l'abolition de la peine de mort peuvent être théoriquement irréfutables, mais comme, en définitive, toute peine dérive du droit qu'a la société de se défendre et de se protéger plutôt que de celui de se venger, le maintien de la peine de mort ne dépend plus que du plus ou moins de nécessité qu'il y a de l'appliquer.

Robespierre a prononcé un admirable discours en faveur de la suppression de la peine de mort. Il n'en a pas moins été entraîné par ce qu'il considérait comme des nécessités politiques, à faire tomber plusieurs milliers de têtes sous le couperet de la guillotine. Ce n'est qu'un exemple entre mille dans l'histoire de l'humanité.

Dans une société calme et paisible, où le respect de la loi, la bonne organisation de la justice, l'adoucissement des mœurs auraient rendu les crimes tout-à-fait exceptionnels, nous nous inclinerions devant la doctrine dont tant d'esprits généreux, depuis Beccaria, se sont faits les défenseurs. Si, en effet, le chirurgien ne se décide à séparer un membre du tronc que lorsqu'il est démontré que les efforts de la science sont impuissants à le sauver, et que la gangrène menace l'existence du corps entier, la même règle doit être appliquée au membre du corps social qu'il s'agit de supprimer. On ne doit avoir recours à la peine de mort que s'il n'y a aucun espoir de ramener le criminel à la santé morale, et si le prolongement de son existence constitue un danger pour la société ou pour ses membres individuellement.

Si nous appliquons ces règles à notre milieu, nous devons reconnaître que les circonstances sont peu propices à l'abandon de la peine de mort. Les crimes y sont d'une fréquence et d'une audace qui donnent à bon droit ceux qui se préoccupent de l'avenir. A l'absence complète des moyens préventifs il faut ajouter l'insuffisance des moyens de répression. Avec ce qui est fait du droit de grâce, l'emprisonnement n'est plus qu'une sauvegarde illusoire. La vie des citoyens paisibles est, à toute heure, à la merci d'hommes qui ont perdu toute notion du sens moral. Faut-il donc, lorsqu'un de ces hommes a pu — ce qui est rare — être convaincu et condamné pour avoir versé le sang, exposer la société à un nouveau forfait? Lorsque la démoralisation est devenue telle qu'aux yeux d'un grand nombre d'individus, la vie humaine n'a aucun prix, faut-il, par amour d'une théorie philosophique, hésiter à sacrifier la vie d'un de ces individus coupable de meurtre, au profit de ceux qu'il n'hésiterait pas lui-même à immoler un jour ou l'autre à ses passions?

C'est ainsi que la question doit être posée dans le milieu social où nous vivons, et il est bien peu d'hommes de sens qui n'hésiteront à se prononcer pour le maintien de la peine de mort, tant que les choses n'auront pas changé.

Il est indubitable pour nous qu'une demi-douzaine d'exécutions capitales aurait un effet salutaire sur les hommes à qui nous devons notre ville renferme un trop grand nombre. Nous ne pouvons donc qu'approuver l'autorité exécutive d'avoir refusé, en principe, d'abandonner l'application de la peine de mort. Quant à la question de savoir si la clémence exécutive devait s'exercer en faveur de l'un ou de l'autre des malheureux qui ont à expier de leur vie le crime qu'ils ont commis, nous n'avons pas à l'examiner. Nous ne connaissons nullement les détails; une commutation de peine peut être autorisée par les circonstances dont nous n'avons pas vu qu'on en cité aucune de spéciales en faveur des condamnés.

Nous avons attendu pour publier ces réflexions, que l'exécution ait eu lieu, afin de ne pas influencer la décision du gouvernement. Il appartient à la justice de peser la criminalité d'un acte et de prononcer sur la pénalité, et c'est le privilège du pouvoir investi du droit de grâce, de réviser le jugement et d'adoucir la peine qui est trop sévère. Cette responsabilité doit peser toute entière sur ceux que la loi met à même de prononcer en pleine connaissance de cause. Le devoir de la presse est de discuter les questions au point de vue des principes généraux et des nécessités sociales, abstraction faite des personnes ou des détails de telle ou telle affaire, et c'est ce devoir que nous avons voulu remplir en exprimant notre opinion sur le maintien ou l'abandon de la peine de mort dans les conditions critiques où se trouve la société dans laquelle nous vivons.

POÉSIE PATOISE.—M. J. J. Boué, dit Cazeneuve, vient de publier une poésie patoise, comique et amusante, dont la scène s'est passée à Montréjeau, Haute-Garonne, en septembre 1865. Elle a pour titre, *Paloumé é Bouhès* ou le regret du vin, et elle se vend chez M. Jean Peyregne, au Café des Améliorations, coin Toulouse et Remparts.

ASSESSEMENT Nos 54, 55, 56 et 57.—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de D. C. Bell; A. Candide; W. F. Tennard et F. Bepoli, payable au bureau de la Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, 120 rue Carondelet, dans les 30 jours à partir du 9 mai 1871. 7 au 14

AMERS WANATA GUACO.—Ces amers ont un goût très agréable et se prennent mêlés avec un peu de liqueur ou d'eau sucrée. Ils donnent de l'appétit et facilitent la digestion lorsqu'on en prend un petit verre avant le repas.

LE MONDE ILLUSTRÉ.—La Librairie cosmopolitaine de A. Simon, 94 Passage de la Bourse, a reçu les derniers numéros (de mars et d'avril) du *Monde Illustré*. Ces numéros contiennent plusieurs épisodes émouvants de l'insurrection de Paris.

CONVOCATION.—Les membres du comité pour la représentation qui doit être donnée au bénéfice de la caisse de la Société des Artistes dramatiques sont convoqués au foyer du théâtre de l'Opéra pour aujourd'hui, dimanche, à midi précis.

FESTIVAL DE MAI DU CLUB DE L'HARMONIE.—Le Club social de l'Harmonie doit donner, le dimanche, 21 mai, un grand Festival de Mai, au Parc Oakland. Le prix des billets est de 50 cents.

☞ Le steamer HARLAN partira mardi, 16 mai, à 8 heures du matin. Prix du passage à la chambre, pour Galveston, $10, à l'entrepont, $5.

C. E. WHITNEY & CO., Agents.

☞ Plus d'absinthe: l'absinthe est un poison. C'est ce qu'affirme la science, et la science a rarement tort. Au lieu de cet âcre liquide, que ne prenez-vous un instant avant le repas un petit verre de l'*Amer Peychaud?* Vous en éprouverez les plus salutaires effets, car non-seulement ce bitter stimule l'appétit, mais il tonifie le système et facilite la digestion. Avis aux gourmets.

LE MOTEUR AMMONIACAL.—Nous publions dans une autre colonne une correspondance adressée, par quelques-uns de nos concitoyens les plus éminents, au docteur Emile Lamm. Les signataires constatent qu'ayant fait un trajet sur une voiture mue par le nouveau moteur ammoniacal, inventé par le docteur, ils ont pu constater les avantages du nouveau système: facilité d'accélérer ou de ralentir la vitesse, ni fumée, ni chaleur, ni odeur, aucun inconvénient pour les voyageurs. Nous signalons cette lettre à l'attention de nos lecteurs.

## Les combats devant Paris.

LA JOURNÉE DE JEUDI.

La bataille a persisté jeudi, violente, acharnée, de Neuilly à Asnières.

L'action était disséminée sur plusieurs points.

Si nous nous en rapportons exclusivement à nos propres informations, dit la *France*, le but auquel tendrait provisoirement l'armée versaillaise serait en ce moment atteint.

Il s'agissait, croyons-nous, pour elle, de se rendre maîtresse, préliminairement, de la rive gauche de la Seine, de façon à pouvoir agir, sur une ligne régulière, vis-à-vis de l'enceinte, à se procurer ainsi une certaine facilité d'évolution.

L'occupation définitive d'Asnières paraîtrait avoir assuré ce résultat.

On fait des barricades énormes dans les voies qui, venant du côté du rempart, aboutissent à la place Pereire, telle que le boulevard de Neuilly, la rue de Courcelles et l'avenue Mac-Mahon.

Place de la Concorde, on continue la barricade qui ferme la rue de Rivoli; on y creuse, en même temps, des trous de mine.

Mauvaise journée que celle de jeudi, pour les troupes fédérées, lisons-nous dans le *Moniteur*.

Deux victoires immédiatement suivies de deux défaites.

Soldats de la ligne et zouaves ont renouvelé leur tactique. Ils ont reculé pour faire croire à une fuite, et à peine étaient-ils poursuivis par la garde nationale, que celle-ci était impitoyablement mitraillée, et se repliait en désordre.

Une autre tactique, qui désespère les fédérés, est celle des gendarmes. Ces derniers font une immense galerie à travers les maisons qu'ils occupent, tirent peu d'instants après. Les fédérés s'emparent alors de ces positions, les parcourent désorientés, et à leur sortie, sont surpris et pris en détail.

Les deux mille hommes, demandés d'urgence par le général Dombrowski, et envoyés immédiatement, s'étaient divisés en trois corps. Un d'eux s'est égaré et n'est arrivé que lorsque les autres étaient obligés de reculer devant le feu très nourri des batteries versaillaises.

Faute de renseignements, Dombrowski ignorait que trois nouvelles batteries avaient été installées la veille sur les hauteurs de Courbevoie, et que quatre pièces de 30, desservies par quarante marins (dix par pièce) augmentaient le nombre des engins défendant le Mont-Valérien.

Une petite partie du 207e bataillon qui, le 19, défendait l'entrée du pont de Neuilly, a été éprouvée ce matin.

Il est question d'un armistice pour enterrer les morts.

Le bombardement des Ternes continue avec une violence nouvelle.

Un feu terrible, ouvert à huit heures et demie du matin, a été engagé entre le Mont Valérien, les batteries de Courbevoie, et les portes Maillot, de Villiers et des Ternes.

En présence de la précipitation des coups, les habitants ont dû interrompre complètement leurs occupations, surtout dans la partie du quartier située entre la rue de la Plaine et la route militaire.

Les bouchers n'ont point ouvert leur étal; plusieurs boulangers n'ont pas cuit de pain; pas de journaux, pas de tabac, pas de marché. Rien.

Il serait impossible de fixer le nombre d'obus qui sont venus éclater aux Ternes.

Enfin, jusqu'à huit heures et demie du soir, les habitants des Ternes ont dû subir un bombardement continuel, sans même pouvoir sortir des retraites qu'ils se sont préparées pour ces tristes circonstances.

Voici, maintenant, le récit du *Siècle*, qui, comme on sait, s'imprime à Paris:

Nous avons vu l'affaire en détail.

Trois opérations ont eu lieu. La première était une pointe de l'armée de Versailles, qui a réussi hier matin. Les ligards et les gendarmes, comme on l'a dit, ont enlevé une épaisse barricade, armée de six canons, qui défendait la grand'rue conduisant du parc à la porte Maillot. Le soir, les fédérés, conduits par les généraux Dombrowski et Okolowitz, ont regagné du terrain. On dit même qu'ils ont repris deux des canons qui leur avaient été pris le matin.

Depuis lors, la lutte n'a point été discontinuée; elle se poursuit de rue en rue, de maison en maison. Les Versaillais tiennent près des trois quarts de Neuilly; les fédérés défendent avec obstination la partie orientale du village, soutenus par les bastions de la porte Maillot. Les premiers poussaient au centre par l'Avenue d'Inkerman; les seconds ont essayé de profiter de ce mouvement pour s'avancer à gauche et à droite.

A gauche, la colonne des fédérés s'est heurtée contre des postes solides et a dû rebrousser chemin sous un feu de mitrailleuses; à droite, la colonne d'opération a pu s'avancer assez loin; elle avait même entrepris une sorte de marche tournante; mais, accueillie par de vigoureuses charges d'artillerie et immédiatement par les obus de Courbevoie, elle a dû se borner à occuper fortement diverses rues qu'elle venait de traverser.

Les Versaillais avaient donc perdu du terrain, peu au centre, mais davantage sur les ailes. Dans la nuit, le canon a beaucoup grondé. Les batteries de Courbevoie envoyaient des projectiles sur tous les points de Neuilly où l'on soupçonnait la présence des fédérés. A l'arrivée des troupes fraîches, dans l'après-midi, les soldats de l'Assemblée nationale ont repris leur mouvement avec plus de vigueur sur les ailes qu'au centre.

Le combat dure depuis plusieurs heures, encore indécis au moment où nous rentrons à Paris.

A quatre heures, on voyait des uniformes de l'armée régulière sur la barricade de l'avenue d'Inkermann. Les maisons occupées par les fédérés sur les côtés de l'avenue étaient transformées en redoutes, les contrevents faisaient créneaux, et les embrasures des croisées, meurtrières.

En résumé, la situation a peu changé depuis trois jours. Un seul point important et à l'avantage des Versaillais: la rive gauche de la Seine, de Neuilly au château de Bécon, est occupée par ses troupes. Le château de Bécon est, à l'heure qu'il est, en état complet de défense; tous les murs sont crénelés, les redoutes en terre sont armées de canons qui menacent le rempart et bombardent continuellement Asnières.

Ce village paraît neutre; car, si les Versaillais le menacent du château de Bécon, les fédérés le tiennent en respect par la batterie qui est établie à la tête du pont du chemin de fer. Le pont de bateaux est rétabli. Nous avons vu, dans la journée, une petite escouade de gardes nationaux qui revenaient du village et qui rentraient, tiens ont-ils dit, d'une reconnaissance.

*Trois heures.*—Nous arrivons dans le parc de Neuilly, sur le lieu même de l'action.

A l'heure de notre arrivée, un violent combat d'artillerie, accompagné de fusillade, se livre à environ 500 mètres de là, dans un des nombreux jardins qui entrecoupent le parc de Neuilly.

A ce moment, ce sont les fédérés qui ont le dessus; les détonations s'éloignent de plus en plus, et le bruit se répand que les Versaillais battent complètement en retraite.

—Avez vous déjà beaucoup de blessés? demandons-nous à un ambulancier.

—Un assez grand nombre, répond-il; car depuis neuf heures du matin, le feu n'a pas cessé une seule minute. Vous pouvez vous en faire une idée, ajoute-t-il, par ces branches d'arbres qui sont hachées, et ces toitures de maisons effondrées.

En effet, on ne voit, de quelque côté que l'on tourne les yeux, que maisons perforées, pans de murs abattus, arbustes hachés par l'effet des obus et des mitrailleuses; il y a même des endroits où le sol a été littéralement labouré par la chute des projectiles.

Il y a lieu de croire que les fédérés ont fait dans la journée des pertes assez sérieuses, car nous avons vu devant l'ambulance une grande voiture pleine de fusils; ces armes étaient converties de rouille et de boue. Nous n'avons pu obtenir de renseignements précis sur leur provenance.

On pouvait facilement prévoir que les Versaillais, fidèles à la tactique qu'ils ont constamment suivie depuis le commencement de la campagne, reviendraient en nombre vers le soir et regagneraient tout le terrain qu'ils avaient cédé dans la matinée.

A quatre heures, en effet, a lieu un retour offensif des plus vigoureux. La canonnade, qui s'éloignait à notre arrivée, se rapproche dès lors de plus en plus; le sol tremble sous nos pas.

Le Mont-Valérien, qui jusqu'alors s'était tu, se met tout à coup de la partie, fouillant le parc de Neuilly de ses projectiles. A droite, à gauche, au centre, de tous côtés, c'est une véritable pluie d'obus. Et puis les feux de peloton, le grincement des mitrailleuses, les détonations des pièces de 7.

A quatre heures un quart, le théâtre de l'action se rapproche encore. L'ambulance n'est pas tenable; les balles sifflent à travers la cour, au-dessus des voitures qui s'y trouvent. Un premier obus démolit une aile de la maison; quelques minutes après, un autre obus tombe dans le même endroit.

Au moment de notre départ, ce sont les Versaillais qui reprennent l'avantage. Ils s'avancent de nouveau sur le terrain qu'ils avaient abandonné dans la matinée. Ils ne sont plus qu'à deux cents mètres de la barricade qui s'élève au bout de l'avenue d'Inkermann.

Plusieurs compagnies de gardes nationaux se tiennent, l'arme au bras, dans les rues adjacentes.

Toute la matinée a été relativement calme. Les troupes de Versailles paraissent solidement retranchées à Asnières, sur la route de Courbevoie et dans l'île de la Grande Jatte. De leur côté, les milices de la Commune sont installées de manière à défendre le passage sur la rive droite. Ajoutons que les fédérés ont été rudement éprouvés dans la journée d'hier et d'aujourd'hui. Plusieurs artilleurs ont été mis hors de combat; durant plusieurs heures les pièces sont restées presque sans canonniers. Depuis, les vides faits par les obus ont été remplis, mais l'artillerie a fait défaut dans l'attaque, la plus chaude, de sans contredit, qu'on ait signalée depuis que la lutte est engagée. Les deux locomotives blindées ont soutenu l'action contre l'artillerie de Versailles.

La batterie à cheval sur le chemin de fer d'Asnières, qui était, par le fait de l'occupation de cette localité par les Versaillais, exposée aux balles de ces derniers, a été tué aujourd'hui.

Dans le combat d'hier, pendant que les balles crépitaient sur les murs, un obus a pénétré dans la poudrière des fédérés. Au même instant, une épouvantable explosion a fait sauter la maison servant en même temps de poste aux gardes nationaux, et qu'habitaient des ménages d'ouvriers. Cette maison, élevée de quatre étages, s'est affaissée comme un château de cartes, ensevelissant sous ses ruines hommes, femmes et enfants.

On s'est immédiatement occupé de déblayer les décombres. A midi, on avait déjà retiré 25 à 30 victimes; tant hommes que femmes et enfants. On travaillait encore avec la plus grande activité, car on entendait encore les sourds gémissements d'autres victimes enfouies sous les ruines.

Les blessés sont malheureusement en très grand nombre, beaucoup ne pourront survivre à leurs blessures.

Les fédérés rendent cette justice au Versaillais qu'après l'explosion, qui nécessitait des secours immédiats, ils ont suspendu le feu.

Le Mont-Valérien continue de tirer sur les bastions et de bombarder les quartiers de l'Etoile et des Ternes.

—Le *Temps* publie ce qui suit dans ses dernières nouvelles:

"Cette après-midi, jeudi, la lutte continue à Asnières, à Levallois, à Champerret, à Courbevoie, à Neuilly, au bois de Boulogne. On sait qu'elle dure depuis hier matin, mercredi, lors de la surprise des fédérés à Neuilly par la ligne, qui leur a enlevé une barricade avec six pièces d'artillerie.

"Depuis cet échec, le feu n'a pas cessé, et il ne semble pas s'atténuer à l'heure extrême où nous écrivons ces lignes. On entend les très bruyantes détonations, la fusillade et les mitrailleuses du parc de Monceaux et des Ternes, d'où nous arrivons. L'on affirme, néanmoins, que l'armée de Versailles n'a pas engagé un fort contingent de troupes. Mais les gardes nationaux qui se tiennent sur la défensive dépensent une grande quantité de poudre.

"Un grand nombre de voitures d'ambulances se dirigent vers Neuilly et les Ternes.

"Les Versaillais n'occupent pas Asnières, qui en ce moment est sacrifié comme Neuilly; c'est dans le bois de Colombes que leurs troupes se tiennent aujourd'hui et qu'ils attireront les gardes nationaux. Mais ceux-ci semblent plutôt, après ces grandes fatigues, vouloir maintenir la lutte à la portée des bastions, qui les protègent plus efficacement. Aux forts du sud, tout se passe fort courtoisement, comme d'habitude.

"Les Versaillais font quatre ou cinq fois feu sur les forts du sud, comme pour les provoquer. Aussitôt Vanves, Issy, Montrouge, déchaînent toutes leurs batteries, et la même comédie se répète chaque nuit, depuis le 11 avril.

"Les Hautes-Bruyères et Bicêtre, qui ont été plus discrets jusqu'ici, commencent à prendre la parole: c'est qu'en effet les patrouilles de Versailles s'aventurent déjà de ce côté."

LA JOURNÉE DU 28 AVRIL.

La journée d'hier a été calme; la pluie a été continuelle pendant toute la journée, et c'est en grande partie pour cela qu'il n'y a eu aucun engagement. Mais la bataille décisive ne paraît plus être bien éloignée.

La canonnade a continué entre le Mont-Valérien, les batteries de Courbevoie et la porte Maillot. Les forts du Sud ont également tiré, mais sans plus de résultats que les jours précédents.

D'après le *Soir*, un engagement important aurait eu lieu dans la soirée d'avant-hier, à Asnières. Nos travaux de défense, dit ce journal, se composent, de ce côté, d'une première barricade, munie de pièces de 12 et de mitrailleuses, construite à la tête du pont du chemin de fer, et d'une seconde barricade qui forme l'extrémité de nos avant postes, établie sur le quai, entre ce pont et le pont de bois qui a été détruit pendant la guerre. Cette seconde barricade n'est gardée que par un poste assez faible, qui doit se replier sur la première, s'il est attaqué par des forces supérieures.

A une assez grande distance de lui, sur la même rive, sont les avant-postes de la Commune. C'est de là qu'est venue l'attaque. Un certain nombre de gardes nationaux s'étaient massés sur ce point. A la nuit tombée, ils se sont élancés contre la barricade que nos soldats ont abandonnée suivant leurs instructions. Le général Dombrowski, entouré de son état major, marchait en tête de la colonne d'attaque, et nous devons lui rendre cette justice qu'il a fait montre, en cette occasion, d'une très grande bravoure. Mais cet excès de bravoure même, et la présence du chef de l'expédition à la tête de ses hommes, sont une preuve que l'entrain des insurgés s'est ralenti, et qu'il est devenu nécessaire de recourir aux grands moyens pour les conduire au combat.

Malgré ses efforts, le général Dombrowski n'a pas tiré grand parti de cette expédition. Son succès n'a duré que quelques instants. Après avoir enlevé la barricade du quai, les insurgés se sont élancés à l'attaque de la barricade du pont du chemin de fer. Lorsqu'ils en ont été arrivés à peu de distance, on a ouvert sur eux un feu de mitrailleuses des plus meurtriers, devant lequel il ont fui en désordre.

Leurs pertes ont été tellement considérables, que non-seulement ils ont abandonné la barricade qu'ils avaient prise, mais encore qu'ils se sont retirés, dans leur fuite, au-delà de leurs lignes.

AMERS DE GUACO WANATA.—Ces amers sont d'excellents préservatifs des maladies épidémiques, et surtout de la fièvre jaune. Ils conviennent donc aux étrangers non acclimatés et à toutes les personnes sujettes aux influences climatériques et miasmatiques.

LA COMMISSION EXECUTIVE DE LA COMMUNE.

—La Commune de Paris,

Arrête:

1o Le pouvoir exécutif est et demeure confié, à titre provisoire, aux délégués réunis des neuf commissions entre lesquelles la Commune a réparti les travaux et les attributions administratives;

2o. Les délégués seront nommés par la Commune à la majorité des voix.

3o Les délégués se réuniront chaque jour et prendront, à la majorité des voix, les décisions relatives à chacun de leurs représentants;

4o Chaque jour, ils rendront compte à la Commune, en comité secret, des mesures arrêtées ou exécutées par eux, et la Commune statuera.

Ont été nommés pour composer la commission exécutive, les citoyens:

Guerre, Cluseret.
Finances, Jourdé.
Subsistances, Viard.
Relations extérieures, Paschal Grousset.
Travail et échange, Franckel.
Justice, Protot.
Services public, Andrieu.
Enseignement, Vaillant.
Sûreté générale, Rigault.

—Parmi les rumeurs et même les nouvelles en circulation à l'Assemblée nationale, hier, on donnait comme très formelle la résistance opposée par les habitants du faubourg Saint-Antoine aux ordres de la Commune et de ses chefs militaires. Il y a là des pères de famille, de bons ouvriers qui ont mieux à faire avec leur travail que de recevoir la paye de la garde nationale, et qui ne manquent pas non plus du bon sens élémentaire qui leur fait sympathiser davantage avec le gouvernement de Versailles, surtout après le manifeste de M. Thiers en faveur de la République.

On fait les calculs les plus intéressants à l'occasion du vote de dimanche dernier pour les élections complémentaires de la Commune. Douze arrondissements y étaient intéressés; or, aux élections de mars, les candidats arrivés premiers, ajoutant leurs voix les unes aux autres, représentaient 119,000 votes exprimés. Cette fois, les douze mêmes arrondissements donnent en tout 45,000 voix aux hommes de leur choix; c'est donc pour l'insurrection une perte de 68 0/0 de ses partisans.

Il faut remarquer le rapport entre cette décroissance des chiffres et la décroissance semblable qui s'est produite dans les effectifs des bataillons, tombés à 300 hommes, au lieu de 800 en moyenne.

☞ Les Amers sont en général fort recherchés, parce qu'on leur suppose toutes sortes de vertus. Hélas! combien peu méritent leur réputation. Parmi le petit nombre de ceux qui réellement ont droit à la confiance du public, nous citerons en première ligne les célèbres *Amers de Peychaud*.

## PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

**Probable levée en masse à Paris.**

**La Cecilia généralissime des forces de la Commune.**

**Demande de 10 millions à la Banque de France.**

**Destruction des résidences de Thiers et de Favre.**

**Vente des meubles des palais royaux à Paris.**

**50,000 hommes de renfort pour les Versaillais.**

### NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 13 mai—Des dépêches spéciales de Paris disent qu'on s'attend à une levée en masse. Le général La Cecilia est devenu généralissime. La Commune a demandé à la Banque de France dix millions de francs.

Les résidences de Favre et de Thiers ont été détruites.

Le mobilier des Tuileries, du Louvre et de l'Elysée a été vendu aujourd'hui.

La colonne Vendôme est toujours debout.

Une dépêche de Versailles dit que 50,000 hommes de troupes campés à St Germain vont se joindre aux forces de Douai dans une grande attaque contre Paris.

Paris, 13 mai—On suppose qu'une tentative pour assassiner Dombrowski a été faite par un étranger sur lequel on a trouvé un revolver. Il a demandé le général et s'est querellé avec la sentinelle qui a refusé de l'admettre. La sentinelle a tué l'étranger avec sa baïonnette.

Paris, 13.—M. Brittierani remplace Delescluze comme ministre délégué de la guerre. Quatre membres de la garde nationale ont été fusillés pour trahison.

On dit que le général Rossel est à Belleville prenant des mesures pour la sûreté de la ville, dans le cas où les Versaillais s'empareraient des remparts.

Les membres de la ligue républicaine se sont réunis aux Communistes.

Londres, 13.—Le *Times* d'aujourd'hui est convaincu que la base et les clauses essentielles du traité de Washington seront adoptées par le Sénat américain, et que le traité est virtuellement conclu parce qu'il est le résultat de concessions mutuelles. Il n'y trouve rien d'incompatible avec l'honneur national ou rien de ce que l'Angleterre ne serait pas prête à sacrifier pour restaurer les bons rapports entre les deux branches de la famille anglo-saxonne.

La santé de l'empereur Napoléon est beaucoup meilleure.

Madrid, 13—Le Sénat espagnol a adopté, par un vote de 98 contre 26, l'adresse en réponse au discours du trône.

Constantinople, 12 mai—Le nouvel ambassadeur français Melchior Vogüé est arrivé.

Versailles, 13 mai—Favre a communiqué à l'Assemblée, aujourd'hui, le traité de paix avec l'Allemagne, négocié à Francfort. La dureté des conditions a causé beaucoup d'émotion parmi les membres.

Le ministère a annoncé qu'une canonnière fédérale avait été coulée bas dans la Seine, par le feu des batteries versaillaises.

Huit pièces d'artillerie fédérale, prises dans les derniers engagements, ont été amenées à Versailles, aujourd'hui.

Londres, 13 mai—A la Chambre des communes, hier soir, M. Macfree a présenté une résolution pour la formation d'un comité choisi qui serait chargé de faire enquête sur les relations des colonies avec la mère-patrie et sur les intérêts des colonies, afin de savoir de quelle manière elles peuvent être rendues plus utiles au plus grand bien de l'empire, et de leur donner l'assurance qu'elles n'auront rien à souffrir d'aucune politique ministérielle.

Le vicomte Berry s'est opposé à la résolution par la raison que les relations coloniales sont fondées dans une situation satisfaisante. Après une discussion générale, la résolution a été retirée par son auteur.

St-Petersbourg, 13—Les tribus insurgées de l'Asie centrale sous le commandement de Sadick, ont commencé les hostilités contre la Russie.

### NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 13 mai—Une dépêche de Santiago de Cuba dit: Valmaseda, au dernier moment, a fait grâce à Refilo, Horrutiner et autres qui devaient être fusillés ce matin, à 7 heures. Le peuple à Santiago croit que cet acte de clémence donne lieu d'espérer pour les gardiens qui ont été arrêtés à Villa del Cobre pour complicité avec les insurgés.

### NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 13 mai.—Les retours au bureau du recensement, ceux de quatre comtés étant encore incomplets, donnent un chiffre de 4,887,009 à la population de couleur de tous les Etats, ce qui est un gain de 9 89/100 pour cent depuis 1860. Les Etats, en ce qui concerne la population de couleur, occupent l'ordre suivant. Georgie, Virginie, Alabama, Mississippi, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Louisiane, Tennessee, Texas, Maryland, Arkansas, Missouri, Floride, Pennsylvanie, Ohio, New-York, District de Colombie, New-Jersey, Illinois, Indiana, Delaware, West Virginie, Kansas, Massachusetts, Michigan, Connecticut, Iowa, Rhode-Island, Colorado, Wisconsin, Maine, Vermont, Nebraska, Minnesota, New-Hampshire, Nevada et Oregon.

### NOUVELLES DIVERSES.

Charleston, 13 mai—Dans la convention des contribuables, hier soir, M. G. A. Trenholm, du comité des 11, a présenté un rapport sur la situation financière de l'Etat. Le grand total de la dette est fixé à $8,399,100. La somme totale des bonds non vendus est de $1,290,000. Le rapport recommande que le gouverneur ne vende aucun bond de plus à moins de 80 pour cent, et qu'il se rende à New York afin de prendre les arrangements les plus économiques. Le rapport dit qu'il faut attendre de l'exposé de la condition exacte des finances de l'Etat une hausse dans la vente des bonds.

Le rapport parle ensuite de réductions de dépenses et propose une série de résolutions en harmonie avec l'esprit du rapport. Une de ces résolutions demande que chaque session de la Législature soit limitée à 30 jours. Le rapport est adopté, et la Convention s'ajourne.

Scranton, Pennsylvanie, 13—L'œuvre de réconciliation pour les troubles miniers n'a pas fait de progrès.

Jackson, Miss., 13 mai.—Avant l'ajournement, une loi générale de secours aux chemins de fer adoptée par la Législature a été signée par le gouverneur. Cette loi donne $4,000 par mille à tous les nouveaux chemins de fer.

Le gouverneur Alcorn donne un dîner à toute la Législature.

New York, 13.—Voici le bilan de la banque: faible diminution dans les prêts; augmentation de plus d'un quart de million dans les espèces; augmentation de plus de 4 millions et quart dans les dépôts et augmentation de près de 3 millions et quart dans les legal tenders.

New York, 13—Arrivés en Europe, les vapeurs Halsatia et Elbe.

Toledo, 13 mai.—John Greener, du Nouveau Mexique, auteur des fameuses chansons de Log Cabin de 1840, est mort d'une paralysie.

San-Francisco, 13 mai.—Des nouvelles du Japon disent que trois grands clans se sont unis sous la direction du prince Satsuma pour maintenir le Mikado dans ses pleins pouvoirs contre le Tycoon et son parti. Satsuma est maintenant virtuellement dictateur. Il a envoyé son père à Jeddo pour prendre possession du gouvernement en son nom.

Un hôtel de monnaie Japonaise a été établi sur le plan américain, à Osaka, et un arsenal maritime a été inauguré avec de grandes cérémonies à Takiska. Un système postal a été aussi établi sur la route à Jeddo.

### MARCHES AMERICAINS.

New York, 13 mai—Coton ferme. Ventes 1800 balles à 15. Argent facile à 3 à 4. Sterling calme. Or soutenu à 11 3/8 à 11 1/2.

Charleston, 13 mai—Coton fort à 15. Recettes 581 balles, stock 17,175.

Savannah, 13 mai—Coton plus ferme à 14 3/4 à 15. Recettes [illegible] balles; stock [illegible].

Mobile, 13—Coton actif et ferme à 15 1/4 15 1/2. Recettes [illegible] balles; stock [illegible].

Galveston, 13 mai—Coton fort, bon ordinaire 13. Recettes [illegible] balles. Stock [illegible] balles.

Memphis, 13 mai—Coton plus ferme, et irrégulier à 15 à 15 1/4. Recettes [illegible]. Therm. 80. Le fleuve a monté de 6 pouces depuis 24 heures. Descendus: John Kyle, City of Vicksburg.

*Dépêches du soir.*

Boston, 13—Une tentative faite pour lire au banquet de Parade du Puissance une lettre du Pasteur Porter, a échoué. Cette lettre répondait à un toast en l'honneur de la marine.

Memphis, 13—En dépit des dernières pluies qui ont été si violentes les chenilles se propagent d'une manière alarmante.

San Francisco, 13—On est très inquiet à l'endroit du steamer Pacific qui devrait être arrivé depuis longtemps.

Washington, 13 mai—Le Parlement anglais et le Sénat américain, autant qu'on peut le savoir jusqu'à présent, sont disposés à ratifier le traité de la Haute-Commission. Plusieurs amendements ont été présentés et on prononcera des discours pour les appuyer. Une session de trois semaines est probable.

L'avocat général décide que le commissaire du Revenu Pleasanton a commis une erreur en comptant de la taxe les dividendes pour les cinq mois finissant le 31 décembre 1870. Cette décision imposera une taxe de plusieurs milliers sur les banques, les chemins de fer et autres corporations, pour le temps désigné.

Londres 13.—Les autorités de la Commune ont fait rechercher des armes à la Banque de France, mais on n'en a trouvé aucune.

Le journal la *Sociale* propose l'exécution immédiate de tous les membres du comité central. On rapporte que le comité est sur le point de se démettre.

Le bruit court que les Communistes se retirent du Fort Vanvres. Une lettre du comte de Chambord, faisant valoir son droit au trône de France, a été publiée.

Le *Vengeur* parle du découragement croissant des gardes nationaux et dit qu'on a fait une tentative pour assassiner Dombrowski.

Une dépêche au *Times* de Londres dit que les canons de la banque de France sont armés, approvisionnés et prêts à soutenir un siège.

AMERS DE GUACO WANATA.—Ces amers sont entièrement composés de la substance végétale du Guaco, et ils constituent un tonique et un stomachique très efficace. Ils débarrassent le corps des impuretés, raffermissent la santé et donnent de la vigueur.

TROUBLES DE BORDEAUX.—Le nombre des arrestations opérées ces jours derniers, à cause des tentatives de troubles dans Bordeaux, s'élève pas à moins de 70 individus.

Une cinquantaine de ces prévenus, pris au milieu de l'échauffourée du cours des Fossés, avaient été provisoirement enfermés dans la caserne. L'autorité les a fait transférer pendant la nuit à la prison du fort du Hâ.

L'instruction est poussée avec activité, et l'on pense que plusieurs de ces prévenus comparaîtront aux plus prochaines audiences du tribunal correctionnel.

Voici les noms des trois blessés dont nous avons parlé dans notre compte-rendu des troubles qui ont agité Bordeaux, ces jours derniers: 1o Michaud, âgé de seize ans, qui a eu le bras traversé par une balle, entre le coude et l'épaule; 2o Bernardé, âgé de dix-huit ans, qui a eu le bras droit fracturé au même endroit; 3o Madoulan, tailleur de pierres, âgé de trente-sept ans. La blessure de celui-ci présente plus de gravité: il a eu le bras gauche fracassé à la jointure du coude; l'on pense que l'amputation sera indispensable.

—Une des plus grandes raffineries de sucre de Paris, celle de MM. Lebaudy frères, rue de Flandres, à La Villette, s'est vue forcée de suspendre ses travaux. Cela a déplu à la Commune. En l'absence de MM. Lebaudy, M. Poirot, fondé de pouvoirs, a été sommé de comparaître devant nos autorités et de s'expliquer. Il a été contesté de répondre que presque tous ses ouvriers étant sur le travail pour concourir à la guerre civile, il lui était impossible de continuer son travail, qu'il avait déjà beaucoup de régularité et d'assiduité.

L'interruption des communications avec la province empêche, du reste, de recevoir les sucres bruts et d'expédier en raffinés.—Cela ne fait rien, lui répondit-on: la condition est pour qu'il pendant un semaine effet; si vous ne faites pas travailler, nous trouverons un moyen de continuer les travaux sans vous et malgré vous." Jusqu'à présent, les travaux n'ont pas repris.

### CHRONIQUE LOCALE.

LA COMPAGNIE DU GAZ.—Un procès diabolique est fait à la Compagnie du Gaz au nom de l'Etat de la Louisiane. L'avocat-général Belden vient faire admettre par le Huitième Cour de District que l'acte de 1860, qui donnait le privilège de la Compagnie jusqu'au 1er avril 1885, en réduisant le prix du gaz pour les consommateurs, est inconstitutionnel, nul et de nul effet, par la raison que la charte de la Compagnie ne se trouve pas dans le titre de cet acte, comme cela est requis par l'article 115 de la Constitution et que l'acte de 1865, qui limite le privilège de la Compagnie au 1er avril 1875, gouverne la matière et que la Compagnie, qui a [illegible] de vie à la Compagnie, M. Belden prétend que par le titre de l'acte, il ne peut être question que de l'extension du privilège accordé pour la Compagnie et de la réduction du prix du gaz, ce qui évidemment n'est pas dans l'acte de 1865 et qu'il avoir été inséré subrepticement dans le dit acte en violation de la Constitution de l'Etat. En conséquence, M. Belden demande que la Cour déclare que l'acte de 1860 est inconstitutionnel, nul et de nul effet.

DEUX PENDAISONS.—Vincent Bayonne et Pedro Abrial ont été pendus hier sur les 11 heures du matin à la Geôle de Paroisse. Le meurtre pour lequel ils ont été condamnés et exécutés avait été commis dans la soirée du 28 mai 1869. Nous ferons en quelques lignes l'historique de cette affaire criminelle. Un marin du navire Mobile, nommé Ambrosio, marin à bord de la barque espagnole Bayona, et un de ses camarades, nommé José Peiro de même pays, s'en retournaient tranquillement à leur navire quand le jour, entre les Champs Elysées, lorsque tout à coup se précipitèrent sur eux et attaquèrent Ambrosio. Celui-ci fut le coup, tomba qu'il était armé d'un long couteau, lui et des blessures terribles. Ce couteau porta sur le seconde droit qui fut divisé en deux et un deuxième coup d'une main était lancé qui trancha l'artère et la mort. N'étant qu'à quelques pas de l'eau les assassins jetèrent le corps dans le fleuve et prirent la fuite.

Des enfants ayant crié: au meurtre! à l'eau! un officier de police, qui avait entendu la chute du corps, accourut en toute hâte et saisit José que l'agresseur avait ainsi tombé accidentellement dans le fleuve, et réussit à le tirer hors de l'eau. Ambrosio respirait encore et put donner les noms de ses assassins: Cidro Boria, Vincent Bayonne et Pedro Abrial. Ambrosio expira pendant qu'on le transportait au corps-de-garde du Troisième District.

Cette horrible tragédie avait eu pour théâtre le wharf qui est devant le marché du Port, Troisième District.

Bayonne fut arrêté bientôt après dans le voisinage, ayant été surpris courant le long d'une barque par l'officier Carrière. Ses deux compagnons de meurtre furent arrêtés deux jours après par le sergent Duncan. Leur mobile était une somme d'argent que leur avait promise le second du navire, nommé Jenkins, qui avait eu une querelle avec Ambrosio et qui voulait se débarrasser de lui. Cidro Boria, devenu témoin de l'Etat, et qui a été sauvé par un *nolle prosequi*, a révélé tous ces détails. Les deux autres furent condamnés le 15 octobre 1869. Bayonne avait 31 ans et Abrial 25. Ces deux hommes n'ont montré ni un courage froid ni une dignité au moins apparente. Ils ont eu la vanité et se sont livrés aux intempérances de langage communes aux criminels de bas étage.

Tous deux disaient qu'ils étaient Espagnols et qu'ils pourraient mourir comme des hommes. Ensuite ils demandaient du whiskey pour boire et du papier pour rouler des cigarettes. Assistés fidèlement par les deux sœurs de la Merci, du couvent de St. André, et par le Père Eberhard, de St. Mary, ce le Rev. Père Smoller, de St. Alphonse.

Après la messe, les deux condamnés ont causé avec quelques-unes des personnes présentes dans la galerie. On dit que Bayonne, regardant la foule qui était en bas, lui a ensuite, l'attendant en prononçant le mot "carajo," avec l'expression de la haine la plus sauvage.

L'exécution a eu lieu dans la cour de la prison, et deux poutres se projetaient d'une fenêtre au-dessous de laquelle on avait établi une plateforme retenue par une corde. A 11 heures, les deux hommes habillés de blanc, avec des capuchons blancs, les mains attachées derrière le dos, ont apparu sur le palier, accompagnés des deux prêtres et des officiers de la geôle. Abrial et Bayonne semblaient très agités et disaient dans un anglais rompu: "Adieu, que Dieu vous bénisse!" une pensée de haine.

Après une prière du prêtre, Bayonne a demandé s'il pouvait chanter!—Le prêtre lui a donné la croix à baiser. Abrial a dit alors qu'il pensait innocent; ce que Bayonne a répété et ce que le prêtre a communiqué à la foule. Ils ont dit aussi qu'ils pardonnaient à tout le monde, et ont demandé du whiskey. Après avoir bu, Bayonne a dit: Bon Dieu, que c'est bon!

En ce moment le député shérif a fait lire l'exécution. Abrial semblait, cette lecture dans une insensibilité complète, mais Bayonne a eu un sourire farouche et a paru animé d'une exaltation. Il a voulu faire encore après la lecture du warrant.

C'est alors que l'exécuteur s'est approché pour tirer le capuchon blanc et leur en couvrir la figure. Ils ont résisté d'abord ne voulant pas de ce sac, a dit Bayonne; mais ensuite ils ont laissé faire tous les préparatifs, et jusqu'au noeud coulant autour de leur cou. Un prêtre s'est tenu un instant sur le trappe et leur a serré la main à chacun. Puis il a [illegible], s'est levé et a crié: "Vive [illegible] ... et je suis Espagnol!"

Une minute après on entendit le bruit des poulies; c'était la plate-forme qui s'abaissait au moment où l'aide tombait et les deux hommes se trouvaient suspendus dans le vide. On a vu pendant plus d'un quart d'heure convulsions des corps, produites par les mouvements des muscles du cou. Le Dr. Cooper et Avila, médecins de ville, ayant déclaré que la mort avait suivi les corps ont été descendus.

Les galeries étaient pleines de gens accourus pour assister, de la fenêtre ouverte et la rue d'Orléans, d'où l'on ne pouvait rien voir, était couverte de monde, de même que les galeries de la rue de Chandler et de la vieille Levée, de manière que la Nouvelle-Orléans pourra être en paix, pour un [illegible] temps au moins, comme un lieu comparativement sûr et où le vol est le seul.

### LES DEPARTEMENTS.

Plusieurs députés de Bordeaux, arrivés à Versailles, ont raconté que les troubles de lundi soir ne se sont pas renouvelés. Le gouvernement ne répond pas, et le général [illegible], a promis de ne pas user de sévérité. Toutefois, les [illegible] du lundi ont été [illegible] et on ne sait encore à quel prix [illegible] ce qu'ils voulaient, mais seulement de crier, sont [illegible] devant les tribunaux.

On a la preuve que les instigateurs de ces désordres étaient des envoyés de Paris et de Lyon, [illegible] et les émissaires de l'Internationale, lesquels [illegible] au but de fomenter des émeutes dans plusieurs villes. On croit que les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de divers [illegible] [illegible] [illegible] aux citoyens.

—Une tentative de manifestation a été faite lundi soir à Aix. Un groupe d'une cinquantaine de jeunes gens qui [illegible] a tenté une [illegible] [illegible] de [illegible] à la poudrière. On a [illegible] la garde nationale à [illegible]. La mairie avait été fermée [illegible] de cette [illegible] et des ordres [illegible] [illegible].

Le lendemain, on a trouvé les [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] à quelques kilomètres.

Un détachement de 60 [illegible] arrivé à Aix pour se rendre [illegible] à Marseille, [illegible] de [illegible] sur la place des [illegible] [illegible].

—On a [illegible] à Nérac, la [illegible] de nationalité [illegible] [illegible], et l'on a fait cette découverte; c'est que, pour 32,000 fusils qui avaient été livrés lors de l'armement, on en trouvait plus de 26,000 à reçu! [illegible]

Et dire que le Midi manquait d'armes, quand il s'agissait d'aller combattre les Prussiens!

—Dans la partie du boulevard Magenta qui aboutit à Montmartre, on a enlevé, de force, environ 300 hommes âgés de moins de quarante ans. On les a immédiatement incorporés dans divers bataillons sur lesquels on croit pouvoir compter.

Une lettre de Paris nous apprend que les huissiers refusent à signifier tout acte dont le prix n'est pas payé d'avance.

Les huissiers n'ont jamais [illegible] pour être bêtes! (Liberté)

☞ Règle d'hygiène: le matin, ou se levant, au lieu du café ou après le café, prendre un tout petit verre à liqueur des *Amers de Peychaud*; en faire autant dans le courant de la journée, et recommencer le soir. Avec ce régime, on évite infailliblement les maux d'estomac et la dyspepsie.

## OBSERVATIONS —DU— DOCTEUR HUNTER —SUR LA— Consumption.

CAS CURABLES.—Il y a trois divisions ou trois classes, savoir:

La Consomption dont on est menacé,
La Consomption [illegible],
La Consomption fixée.

[illegible]

LA CONSOMPTION FIXÉE.—Il arrive malheureusement que la marche de cette maladie [illegible]

[illegible]

AL[illegible] R. HUNTER, M. D.

Nouvelle-Orléans, [illegible] No 129 rue du Canal.

N. B.—Les Drs. R. et E. R. HUNTER se consacrent exclusivement au traitement de tous les [illegible]. On peut les consulter [illegible] au No 129 rue du Canal, [illegible] de 9 à 2 heures [illegible].

NATTES FRANÇAISES DE CHINE.

Emporium de [illegible], No 17 de la rue de Chartres.

[illegible]

A. ROCHEREAU & CO.

[illegible]

Eloquence et [illegible]

LE [illegible] DU VIN.

[illegible]

Publié par le bureau et [illegible] J. J. [illegible] au CAGOU.

[illegible]

COMMUNICATIONS.

Nouvelle-Orléans, [illegible] mai 1871.

Au Dr Emile Lamm, à la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

A votre invitation, [illegible] [illegible]

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Prést. Crescent Mut. Ins. Co.
THOMAS SLOO, [illegible]
CHAS. BRIGGS, [illegible]
H. W. JANVIER, [illegible]
[illegible]
H. PEYCHAUD, Hope Insur. Co.
WM. S. PIKE, A. BROTHER,
GEO. JONAS, L. J. HARRIS,
L. C. FORSTALL. 14 mai—1f

Décédé, hier, à quatre heures du [illegible] EUGENE MACKEE, [illegible]

L. O. O. P.

LOGE L'ETOILE POLAIRE No 1[illegible], I. O. O. F.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1871.

Les membres de cette Loge sont informés de la mort de notre digne F. EUGENE MACKEE, et invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures P. M. Le convoi partira de la résidence mortuaire, rue St. Philippe entre Johnson et Galvez.

Tous les membres de l'Ordre sont priés d'assister.

ALBERT CAILLIER, N. G.

HOSTIERE E. LIVAUDAIS, Sec. 14 mai

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 18 mai, à 8 heures du matin, à l'Eglise St-Augustin, pour le repos de l'âme de feue Mme EDOUARD RENAUD. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.—De la part de son époux.

Bureau de l'Association d'Assistance, de [illegible] Mutuelle et d'Assurance sur la Vie de la Louisiane, No 120 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1871.

LES Membres de cette Association sont informés de la mort de D. C. BELL, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 1 février 1871, et de A. CANDIDE, [illegible] W. F. TENNARD, [illegible] de FRANCISCO BIPOLI, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le [illegible] février 1871. Ils sont requis, par cette avis, de régler pour la 50 jours [illegible], aux Bureaux de l'Association, No. 120 de la rue Carondelet, dans les trente jours qui suivront la date de la présente [illegible]

R. W. YOUNG, Secrétaire.

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

194 ......RUE DELORD...... 194

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXECUTES RAPIDEMENT.

[illegible]

Association des Enfants de Marie.

L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au Presbytère de la [illegible], dimanche prochain 14 du courant, à midi précis. La plus grande ponctualité est requise. Pour ordre supérieur.

Concert à la Strasse,

AU CAFÉ BISMARK.

TOUS LES SOIRS après la clôture de l'Opéra, à partir de SAMEDI, le 13 mai. [illegible]

[illegible] Entrée Libre.

## Marchandises Nouvelles

REÇUES JOURNELLEMENT

—AU—

MAGASIN A BON MARCHE

—DE—

## THEODOR DANZIGER & SON,

206 ...... RUE DU CANAL ...... 206

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

NOUS venons d'avoir:

10 caisses INDIENNES d'été, genre nouveau, à 10 cents.

150 pièces MOZAMBIQUE et BAREGES, valant [illegible].

[illegible]

GRANDE OCCASION

offerte à ceux qui ont besoin de

Châles en Dentelle noire,

ARABES en Dentelle noire, ARABES [illegible] (grande nouveauté).

—ET—

Un stock des plus attrayants de

Marchandises Sèches à bon marché.

14 mai THEODOR DANZIGER & SON.

Grande Réduction.

Désirant réduire notre immense assortiment de

MARCHANDISES SECHES,

nous vendrons, pendant le mois courant, les innombrables articles qui composent notre stock de

Marchandises étrangères et du pays, au-dessous des prix d'achat.

LES personnes qui ont des acquisitions à faire [illegible]

COSTUMES CONFECTIONNÉS,
LINGERIE de dames,
CHALES en dentelle,
ECHARPES d'été.

GRENADINES noires et de couleur,
ARTICLES DE BLANC, de toute espèce

[illegible]

M. REIMAN,

131 ...... RUE DU CANAL ...... 131

ACHETEURS! ACHETEURS!

| | | |
|---|---|---|
| Vente au rabais de marchandises sèches. | [illegible] J. WOLBERSTEIN, 131 rue du Canal. | Chez J. Wolberstein, 131 rue du Canal. |

J. WOLBERSTEIN, 131 rue du Canal.

[illegible]

J. WOLBER ... Rue du Canal ... [illegible]

SOCIÉTÉ DE L'OPÉRA DE LA NLLE-ORLÉANS.

Nlle-Orléans, 10 mai 1871.

CEUX des actionnaires de la société qui ont souscrit pour des loges, pour la saison actuelle, et désirent retenir ces loges pour la saison prochaine sont priés de le faire savoir au bureau de la société, au No 14[illegible], LUNDI, 15 mai [illegible].

Par ordre, EMILE WILTZ, Secrétaire.

Avis.

LA personne qui aurait un dépôt la Troisième [illegible] de la Nouvelle-Orléans, le 18 juin [illegible] MM. Bouhy & Cie, de Paris, à l'ordre de M. [illegible] endossé à New-York en octobre dernier, est priée de vouloir bien le remettre au consulat, [illegible]

F. SAMMIS IAVELLI, V. Consul d'Italie, [illegible] Rue Royale.

14 mai—3f

Nouveautés pour hommes.

Nouveautés pour JEUNES GARÇONS ET ENFANTS. —PRIX MODÉRÉS—

B. T. WALSHE, Au No 110 de la rue du Canal.

14 mai—3f

Liquidation,

Pour cause de changement d'affaires.

M. L. C. VILLERÉ offre à vendre au-dessous [illegible] au No 68, rue Royale. 14 mai—2f

On demande

UNE BONNE GARDIENNE D'ENFANT, (Blanche), une CUISINIÈRE et une bonne COUTURIÈRE [illegible] S'adresser au No [illegible] rue ROYALE, No 108 [illegible]

AVIS.

☞ La barque française VICTOIRE, capitaine [illegible], venant de Bordeaux commencera son déchargement jeudi, le 11 courant, en face la rue St-Philippe.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leur marchandise, faute de quoi elle sera emmagasinée à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera admise après livraison de la marchandise.

Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables des dettes faites par l'équipage de la dite barque.

A. ROCHEREAU & Co., 14 mai—3f 16 et 18, rue St. Louis.

EN DEBARQUEMENT DU Navire "Victoire", de Bordeaux.

100 barriques VIN ROUGE, [illegible]
[illegible] VIN BLANC, [illegible]
[illegible] EAU-DE-VIE, [illegible]

A vendre par A. ROCHEREAU & Co., 16 et 18 rue St-Louis.

EN DEBARQUEMENT DU Navire "Victoire", de Bordeaux.

120 barriques Vin rouge, St-Macaire, VC, [illegible]

A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No 36, rue Vieille-Levée.

14 mai—1f

30 Bls. BIERE de BASS, [illegible] Bls. PORTER de GUINNESS, 30 caisses VIN d'ASTI, 10 do VERMICELLE d'Italie, 10 do PATES d'ITALIE pour potage, En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI, [illegible] rue Royale.

Bureau du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co." Nlle-Orléans, 12 mai 1871.

LES actionnaires de cette Compagnie [illegible] [illegible]

C. CAVAROC, Président. [illegible], secrétaire. 13 mai—3f

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

150 ...... Rue du CANAL ...... 150

entre St-Charles et Carondelet, où il [illegible]

Consultations en français, en espagnol, et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance, par le [illegible].

Maison à Louer,

Contenant huit chambres, [illegible] [illegible] A louer à bas prix à un bon locataire. S'adresser à THEODOR DANZIGER & SON, No 206, rue du Canal.

14 mai—

VITRES.—1000 caisses vitres françaises, de [illegible] A vendre par WM. F. VREDENBURGH, No 22 de la rue Poters.

ABSINTHE.—[illegible] Absinthe suisse, [illegible] A vendre par WM. F. VREDENBURGH, No 22 de la rue Peters.

GENIEVRE de HOLLANDE.—[illegible] A vendre par WM. F. VREDENBURGH, No 22 de la rue Peters.

COGNAC.—[illegible] A vendre par WM. F. VREDENBURGH, No 22 de la rue Peters.

Le Ventilateur en Fil de Fer.

CE VENTILATEUR, [illegible]

J. B. HURLBUT.

Changement de Domicile.

LE DR. F. FORMENTO a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile au No 66 de la rue Esplanade, entre [illegible] et Ursulines.

Heures de consultation de 9 à 10 A. M. et de 3 à 4 P. M.

Heures de consultation à l'infirmerie de la rue [illegible] [illegible]

Nouveautés Médicinales DE PARIS.

LE premier envoi de Médicaments français [illegible] PILULES, ELIXIRS, VINS, [illegible]

A vendre par R. P. DUCONGE, No 58, rue de Chartres.

Un Remède

DONT l'efficacité a été établie de mille manières [illegible]

[illegible] SIROP PECTORAL [illegible] DUCONGE.

LE Dr. E. BERJOT

A transféré son office rue Dauphine, No [illegible] entre Ursulines et [illegible]

[illegible]

On demande

UNE DAME de [illegible]

La Vérité.

M. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer [illegible]

[illegible] RAMON PLATAS, [illegible]

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester, Encoignure Chartres et Bienville.

LE [illegible]

Marchandises Sèches, A DES PRIX REDUITS. —Au Magasin de—

F. G. & C. W. BARRIERE,

No 156 de la rue du Canal.

A partir de ce jour, nous offrons tout notre choix de Marchandises sèches à une grande réduction.

Etoffes à Robes et Châles Lama à un grand sacrifice.

[illegible] F. G. & C. W. BARRIERE.

LES MEILLEURS QU'IL Y AIT SUR LE MARCHÉ.

Habillements! Habillements!

—Au Magasin de—

G. B. GENIN,

14 ...... Rue du Camp ...... 14 vis-à-vis du City Hotel.

—BLANCHISSERIE—

Un choix complet de Linge de Peau pour hommes,—à des prix qui conviendront aux circonstances actuelles. 14 mai—3f

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible] Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

## Sirops de Fruits

FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE
NECTAR,
CRÈME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

NORMAN & REISS,

Nos [illegible] et [illegible] de la rue Vieille-Levée.

POUR LES PREMIÈRES COMMUNIONS —ET LE— MOIS DE MARIE.

## La Maison Lefèvre,

RUE ROYALE, 174,

—ET—

RUE BARONNE, No 9,

VIENT de recevoir, par le steamer "Kola," un immense assortiment de CIERGES EN CIRE PURE, FAÇONNÉS ET UNIS,

LIVRES DE PRIÈRES des PLUS VARIÉS, RELIÉS EN IVOIRE, NACRE, VELOURS BLANC, MOIRE ANTIQUE et MAROQUIN.

Chapelets en Nacre, Cornaline fine et imitation. Chapelets en Grenat et Perles fines.

Couronnes et Guirlandes de la dernière nouveauté.

Gants en Peau blanche de Jouvin.

Gants en Satin, Fil d'Ecosse et Coton.

CEINTURES BLANCHES, nouveau genre, SPÉCIALEMENT POUR JEUNES COMMUNIANTES.

Mouchoirs de Première Communion.

Couvertes Blanches en Batiste brodée et unie.

Bouquets riches pour Jeunes Garçons.

1,000 paires de Bouquets de toutes grandeurs.

Le tout à vendre au PLUS BAS PRIX POSSIBLE. 7 mai—1m [illegible]

Bibliothèque musicale pour la circulation.

30,000 Ouvrages de musique—le plus grand choix aux Etats-Unis—de musique vocale et instrumentale. Le prix de la souscription est de $12 par an avec le privilège de choisir GRATIS, pour $4 de musique [illegible]. Pour plus de détails voir le prospectus.

LOUIS GRUNEWALD, Au No 129 de la rue du Canal.

PIANOS. ORGUES.

Pianos de STEINWAY, KNABE et HAINES.

Pianos droits de STEINWAY, BLASIUS et PLEYEL.

ORGUES DE MASON ET HAMLIN

A vendre à des prix réduits, au comptant ou payables mensuellement. Loyer de pianos et d'orgues [illegible].

LOUIS GRUNEWALD,

Marchand de Pianos, au No 129 de la rue du Canal.

Manufacture de Corsets.

Mme BOUMARD, 170 rue du Canal,—Médaille d'or à l'exposition de Londres et [illegible] [illegible]

Mme COUARD, sur le point de quitter la Nouvelle-Orléans, prie les dames de se hâter et [illegible] Parisiens, avec [illegible]

[illegible] avec la plus grande attention. [illegible]

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, tout taillé, Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pin jaune.

UNE attention particulière est donnée au séchage d'Essieux de charrette, de Bouts de [illegible] de Timons, et de toute espèce de Bois de charronnage, et autres.

Bois, Planches et Madriers pour navires, [illegible] A vendre par JOS. A. BROWN.

Encoignure des rues Bienville et Poeyfarre, [illegible]

CYPRE DE CHOIX.

*AVIS*

Aux Constructeurs de Citernes.

J'ai reçu depuis quelques jours, un grand lot de BOIS DE CYPRE, de choix, [illegible] [illegible]

A vendre par

Jos. A. Brown,

CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Rues Bienville et Poeyfarre.

A Louer,

UNE MAISON convenable, [illegible] No 96, [illegible] rue Bienville et Conti.

S'adresser sur les lieux.

Les installations [illegible]

Mme Docteur BONOMO,

AU No [illegible] de la rue Bourbon, [illegible]

Cow Peas! Cow Peas!!

2,000 BOISSEAUX,

A vendre par TOULMIN & MARTIN, Au No [illegible] de la rue Natchez.

COW PEAS! COW PEAS!!

PREMIÈRE qualité de la Caroline du Nord,

A vendre par WILKERSON & MURFEE, [illegible]

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton.

LE soussigné est prêt à recevoir des commandes de sacs à graine de coton [illegible]

THOMAS I. HARRISON, Bureau No 21 de la rue Natchez.

Ciment, Briques à feu, Engrais, &c.

3,000 barils CHAUX de l'Est, [illegible] BRIQUES [illegible] CIMENT [illegible] PLATRE [illegible] CHAUX de l'Ouest et [illegible]

[illegible]

J. CADILLON,

Importateur de Vins, Liqueurs, &c

No. 6 RUE BIENVILLE,

ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 MAI—CLASSE No 114.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu en public et au bureau [illegible] CHAS. T. HOWARD & Co.

[illegible]

IMPORTATION FRANÇAISE.

Articles de Fantaisie.

GUÉBLE & NIPPERT,

130 ...... RUE DU CANAL ...... 130

Viennent de déballer leurs importations de Paris, arrivées par steamer "KOLN", et invitent les dames à venir examiner leur beau choix de OMBRELLES et EVENTAILS, RUBANS et GARNITURES D'ÉTÉ, PARFUMERIES, PANIERS, &c., &c.

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES, ALBANY, NEW-YORK, 19 avril 1871.

EN vertu de l'autorité dont je suis investi par la loi en conformité de l'article [illegible]

[illegible]

GEORGE W. MILLER.

Surintendant du Département des Assurances de l'Etat de New-York.

OUVERTURE —DU— Grand Pavillon Denéchaud, AU LAC PONTCHARTRAIN.

LE public apprendra avec plaisir que ce rendez-vous si populaire sera ouvert DIMANCHE, 30 avril 1871. Les célèbres Musiciens [illegible] [illegible]

Les Directeurs d'écoles du dimanche et les personnes organisant des pique-niques [illegible]

Un grand BAL aura lieu tous les SAMEDIS. [illegible]

Le Pavillon et l'Hôtel Washington étant sous la même direction, [illegible]

DENECHAUD & JARTOUX, Propriétaires.

SAISON D'ETÉ

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

31 ET 33 ...RUE DU CANAL... 31 ET 33

et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés [illegible]

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

Bon à Savoir.

QUE le public et surtout les dames le sachent, [illegible] SODA, [illegible]

EAUX-DE-VIE —DE— "La Grande Marque" —DE— COGNAC

A vendre par [illegible] & [illegible] Vieille-Levée.

Vins! Vins!

ATTENDU par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et AFRICAINE, de Bordeaux, à vendre au débarquement: [illegible] barriques VIN ROUGE [illegible] VIN BLANC. Par [illegible]

Redmond B. Mannion,

[illegible] Rue Carondelet [illegible]

EMET des Lettres de crédit pour voyageurs sur MM. DE ROTHSCHILD & SONS, Londres, DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris, [illegible] DE ROTHSCHILD, Vienne, M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Francfort.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible]

S. F. [illegible], No 2, Commercial Place.

CHARBON. CHARBON. CHARBON.

MM. F. & R. DEVERGES, No 170, rue Gravier, annoncent à leurs amis et au public [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

[illegible] ...... CANAL ...... [illegible]

(Incorporée le 15 mars 1859)

—OFFICIERS—

[illegible]

—Directeurs—

[illegible]